



Du 30 octobre 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



Rassemblement Inter-District U14 F



La sélection de Savoie était à Lyon au siège de la Ligue du Mercredi 23 au Vendredi 25 octobre 2024.

Classement final :
2^{ème} sur 4



Le secrétariat du District de Savoie
sera fermé les vendredis
jusqu'au 10 novembre 2024

Merci de privilégier les mails :
district@savoie.fff.fr

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat.....	page 3
Trésorerie.....	page 4
Commission Délégations.....	page 5
Commission FMI	page 6
Commission Sportive.....	pages 7 à 10
Commission des Jeunes.....	pages 11 à 18
Commission FUTSAL.....	page 19
Commission des Coupes.....	pages 20 à 22

Commission Féminines	page 23
Commission Foot Loisirs – Nouvelles pratiques.....	page 24
Commission Technique.....	pages 25 à 30
Commission d'Appel Disciplinaire	pages 31-32
Commission des Arbitres	pages 33 à 35
Commission FAFA.....	pages 36 à 39
Commission de Discipline.....	pages 40 à 42
Annexes :	page 43



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 28 Octobre 2024

Note aux clubs - Décision du Comité Directeur

Le Comité Directeur du 14 octobre 2024 a décidé la mise en application à partir du 1er novembre 2024 de l'article 26-10-2 du RG du district : Inversion des rencontres en cas de terrain impraticable.

Note à tous les clubs et leurs licenciés

Vous trouverez en P.J. la note concernant "Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives".

Le district rappelle qu'une rencontre de foot peut être filmée, mais UNIQUEMENT pour un USAGE INTERNE à des fins d'analyses techniques. Ainsi la diffusion d'images ou de vidéos en dehors de ce cadre (réseaux sociaux, internet, ...) est FORMELLEMENT INTERDITE.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions de la part des instances du football, mais ils peuvent aussi faire l'objet de plaintes auprès des tribunaux !!!

Crédit  Mutuel



SECRÉTARIAT

28 octobre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 21 Octobre au 28 Octobre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER – Mairie de ST BALDOPH

Commission des Règlements

F.C. BELLE ETOILE MERCURY - Younes. EL BOUZIANI - Patrick JANET – U.O ALBERTVILLE – A PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY

Commission d'Appel Règlementaire

U.S. CHARTREUSE GUIERS - ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission Sportive

F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - ENT. S. DE TARENTEISE (3) - CHALLES S.F. - F.C. VILLARGONDRAN - Henri VINCENT - CHAMBERY SPORT 73 - COGNIN SP. - DURMAZ Tayfun - F.C. DES BAUGES – CŒUR DE SAVOIE DE FOOTBALL – ES LE BOURGET DU LAC – GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE – US CHARTREUSE GUIERS – ENT VAL D'HYERES – AIX FC

Commission Des Arbitres

U.S. MODANE – Gilles HUNSTEDT - C.A. ST JEAN DE MAURIENNE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD – Jean-François PEROUSE – HUNSTEDT Gilles (3) – U.S. CHARTREUSE GUIERS - A PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBERY

Commission De Discipline

Courrier :

MONTMELIAN A. - Aurélie TEIXEIRA - Bilel CHAFAI - U.S. CHARTREUSE GUIERS



Rapport :

Laurent Caby -TAYLAN Baris - Hugo POINTET

Commission Label

F. C. CHAMBOTTE

Commission des Coupes

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - U.S. LA MOTTE SERVOLEX - CA YENNOIS

Commission Des Terrains

MAIRIE d'APREMONT - Mairie de VILLARGONDRAN

TRÉSORERIE

30 octobre 2024

Virements

US PONTOISE	300,00 €	US AIGUEBELLE	600,00 €
US LA BATHIE GD MONT	198,00 €	FC PONT	100,00 €
BIOLLAY FC	35,00 €		

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 30 octobre 2024.

Ces sommes sont à régler au District avant le 25 novembre 2024.

Ce tableau sera adressé aux clubs par email accompagné du R.I.B du District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

28 octobre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,**

Précèdent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club :
n°affiliation@laurafoot.org

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-1.xlsx](#)





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

28 octobre 2024

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membres : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE.

FMI Procédure matchs non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI Documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 28/10/2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET.

RAPPEL ARTICLE 26-10-2

A partir d'une date fixée chaque année par le Comité de Direction et sur décision officielle de celui-ci, le club visité aura à sa charge de présenter un terrain praticable correct pour des rencontres sous peine de match perdu par pénalité (-1 point).

L'impraticabilité de son terrain habituel ne dispensera pas le club de cette obligation. La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs Aller.

COURRIERS CLUBS

E.S TARENTOISE 3 : lu et noté, forfait 5ème journée en D5 B (1^{ER} forfait de la saison)

F.C PONT : reçu feuille de match papier D4 A du 19/10/2024.

F.C VILLARGONDRAN : Arrêté Municipal suite terrain impraticable du 27/10/2024

F.C VILLARGONDRAN : lu et noté rencontre D2 du 27/10/2024 terrain de repli (stade des Bourguignons) ST JULIEN MONT DENIS.

CHAMBERY SPORT : reçu couleurs maillots .

ENT VAL D'HYERES : lu et noté, terrain indisponible à MONTAGNOLE le 10/11/2024 trois rencontres à domicile, veuillez faire modification sur footclubs avec l'accord de vos adversaires **avant le lundi 04/11/2024**

Mr DURMAZ Arbitre de la rencontre D3B : lu et noté score inversé ,merci d'être vigilant au moment de clôturer la FMI

COEUR de SAVOIE 1 : lu et noté D3 B, nécessaire fait auprès du secrétariat, merci d'être vigilant au moment de clôturer la FMI



FC BAUGES : lu et noté D3 B, nécessaire fait auprès du secrétariat, merci d'être vigilant au moment de clôturer la FMI

CHALLES S.F 1 : lu et noté, c'est à vous de faire une demande de modification pour vos U13 SUR FOOTCLUBS

ES TARENTOISE 2 : nous faire parvenir avant le 04/11/2024 feuille de match D1 du 26/10/2024

AS LA BRIDOIRE2 : nous faire parvenir avant le 04/11/2024 feuille de match D5 A du 27/10/2024

NOTE AUX CLUBS

Infos Commission des Terrains

Terrain d'APREMONT : travaux réalisés. Le club d'APREMONT peut disputer ses rencontres à domicile en attente de l'homologation des installations.

Stade Boutron synthétique Chambéry le Haut : éclairage E6 Homologué jusqu'en 2028

Couleurs maillots clubs

Rappel : les clubs ci-dessous doivent nous fournir impérativement l'imprimé Couleurs maillots.

F.C AIX 3 : veuillez nous faire parvenir pour le 04/11/2024 fiche couleurs maillots pour votre équipe D5 A

F.C ST MICHEL 2 : manque couleurs de prêt D5 B à faire parvenir avant le 04/11/2024

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N° 29698246 D5 B du 03/11/2024 se jouera le 02/11/2024 à 20H AS BOZEL 2/ AS HTE COMBE 2, accord du club adverse.

Match N° 28650162 D2 du 09/11/2024 se jouera le 09/11/2024 à 19H45 FC NIVOLET 1/ US GRAND MONT LA BATHIE 1 accord du club adverse.

Match N° 28650164 D2 du 10/11/2024 se jouera le 09/11/2024 à 20H FC VILLARGONDRAN 1/US LA MOTTE SERVOLEX 2 accord du club adverse

Match N° 28655391 D4 B du 10/11/2024 se jouera le 09/11/2024 à 18H AIME LA PLAGNE HTE TARENTOISE 2/ AS HTE COMBE SAVOIE 1 accord du club adverse .

Match N°28959398 D3 A du 09/11/2024 se jouera à 14H30,CHALLES SF/ US LA RAVOIRE 2 demande de modification horaire refusée par le club adverse.



HOMOLOGATIONS

Rencontre n°28653375 ST PIERRE SPORT 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 en D1 (Journée 3)

En vertu de l'article 36-2-1 alinéa 3, la commission donne match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevante ST PIERRE SP.1

ST PIERRE SPORT 1 = 0 but, 0 point
US CHARTREUSE GUIERS 1 = 3 buts, 3 points

Rencontre n°28657149 FC NIVOLET 2 – ENT.VAL D'HYERES 2 en D4 Poule A (Journée 2)

En vertu de l'article 36-2-1 alinéa 3, la commission donne match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevante FC NIVOLET 2

FC NIVOLET 2 = 0 but, 0 point
ENT.VAL D'HYERES 2 = 3 buts, 3 points

MATCHS REMIS - REPROGRAMMATION

Rencontre n°28653374 FC LAISSAUD 1 – A PORTUGAIS CR 1 D1 (Journée 3), la commission donne match à rejouer le dimanche 03 novembre 2024 14H30 .

Rencontre n°28655680 en D4 Poule B USC AIGUEBELLE 2 – VILLARGONDRAN 2 se jouera à 14H30 le dimanche 03 novembre 2024

Rencontre n°28959387 en D3 Poule A CHALLES SF 1 – FC SUD LAC 1 se jouera le lundi 11 novembre 2024 à 14H30

De ce fait la commission décide de décaler les 2 rencontres suivantes au samedi 09 novembre 2024 à 14H30

Match n°28959398 CHALLES SF 1 – US LA RAVOIRE 2

Match n° 28959400 FC ST BALDOPH 1 – FC SUD LAC 1

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via foot club avant le lundi 18H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé).

Les demandes arrivant après ce délai ne seront pas prises en compte.

CHAMPIONNAT D4/D5

A la suite du vœu adopté à l'AG du 30 Août 2024 à VALGELON-LA ROCHETTE portant les poules de D4 à 12 équipes à partir de la saison 2025/2026, il faudra donc 3 équipes de plus en D4 en début de saison 25-26. Le CD du district décide donc la modification suivante : A l'issue de la saison 24-25, il y aura 3 montées de plus de D5 vers D4 que ne prévoit les différents cas de nos règlements sportifs.



Foot SAVOIE



PV N°694 du 30 octobre 2024

FMI PROCEDURE MATCHS NON-JOUES - RAPPEL

Tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en D5 :

Poule A NIVEAU 1 Pour accession en D4

5 premières équipes POULE A + 5 premières équipes POULE B (10 équipes).

Poule B NIVEAU 2

Les autres équipes + éventuellement les nouveaux inscrits



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 28 octobre 2024

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

09 NOVEMBRE 24

Match N° 28860603 UO ALBERTVILLE / AS UGINE à 18 H 00
Match N° 28860604 CHAMBERY SPORT 73 / FC AIX les BAINS 2
Match N° 28860606 GAPS / FC - MERCURY à 14 H00 à NOVALAISE
Match N° 28860607 FC ST-BALDOPH / ES TARENTOISE
JS CHAMBERY EXEMPT

NOTE AUX CLUBS - INFORMATION

Match N° 28856182 : FC MERCURY / AS UGINE du 02 NOVEMBRE 24 Reporté à une date ultérieure Coupe GAMBARDELLA

Suite à la demande de MERCURY, la commission attend les accords des 2 clubs pour programmer ce match le 07 décembre à 17 H 00 « faire la demande sur foot club »

HOMOLOGATION

Match N° 28860598 AS UGINE / CHAMBERY SPORT 73 du 12/10/24

AS UGINE	3 BUTS 3 POINTS
CHY SPORT 73	0 BUT MOINS UN POINT

SI UGINE se déplace à CHAMBERY le 05/04/25 CHAMBERY SPORT 73 DEVRA LE DEPLACEMENT : 62 KMS X 2€ = 124 €

AMENDE

Match N° 28860598 : AS UGINE 1 – CHAMBERY SPORT 73 (1) du 12/10/2024

1^{er} forfait de CHAMBERY SPORT 73 (1).
CHAMBERY SPORT 73 (1) doit au District 52 € pour 1^{er} forfait.



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

28 Octobre 2024

TOUS les matchs sont programmés à **14h30** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB **avec accord des deux clubs concernés**

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 à DRUMETTAZ-MOUXY

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

COURRIER

VAL D'HYERES
LA SAVOYARDE
LA MOTTE SERVOLEX
MERCURY

PROGRAMMATION 2 NOVEMBRE 2024

N° 29538500 LA SAVOYARDE- NIVOLET se jouera à 16H00 stade de l'île à MONTMELIAN

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 17 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).



CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8/9 N1 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 28 octobre 2024

Courriers des clubs

COURRIER DES CLUBS : Modification d'heures dates, planning s lieux des rencontres
U.S. LA RAVOIRE (2) - AIX F.C. - CAM – ENT. VALD'HYERES - F.C. MERCURY - GAPS.

Modifications de rencontres – Journée N° 6 du 10 novembre 2024

D1 Poule A :

Match N° 29547418 : US LA RAVOIRE 1 – ENT . CHAUTAGNE CULOZ 1 : Demande de jouer à 12 heures (pas de réponse de l'équipe visiteuse attendue).

D2 Poule A :

Match N° 29423063 : FC MERCURY – US GRIGNON 1

Club recevant demande à jouer le samedi 09/11/2024 à 16 H00 (en attente confirmation du club visiteur.

Match N° 29423065 : GAPS 2 – FC BAUGES 1 se joue au stade de NOVALAISE.

D2 Poule B : lieu de rencontre et changement d'heure :

Match N° 29422983 : CA MAURIENNE 1 – AS BARBERAZ 1 : modification de match.

Refus du club visiteur pour jouer le samedi 09/11/2024 à 16H00

Match N° 29423698 : US LA RAVOIRE 2 – FC LA ROCHETTE 1.

Se joue à 10 H 00 au stade Basset (refus changement d'heure du club visiteur)



Match N° 29423699 : AIX FC 2 – US LA MOTTE SERVOLEX 1
Se joue le samedi 09/11/2024 à 15H00 au stade Garibaldi, terrain synthétique

D2 Poule C :

Match N° 29531271 : ENT. VAL D'HYERES 1 – LE BIOLLAY 1
Club recevant demande de jouer le samedi 09/11/2024 à 14H30 au stade de MONTAGNOLE.
(en attente confirmation club visiteur).

Match non joué pour terrain impraticable

Match N°.29547401. ENT. BASSE MAURIENNE 1 / ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1

sera reprogrammé ultérieurement, vous avez la possibilité de choisir une date à votre convenance avec accord des deux clubs.

MATCHS REMIS

Les matchs remis suivants devront impérativement être joués avant le lundi 18 novembre 2024 date buttoir

D1 Poule A :

Match N° 29547401 : ENT. BASSE MAURIENNE 1 – ENT. ES DRUMETTAZ-MOUXY 1
Match N° 29547409 : ENT. BASSE MAURIENNE 1 – ES TARENTOISE 1

D2 Poule B :

Match N° 29424019 : ST PIERRE SPORT 1 – FC SUD LAC 1
Match N° 29424025 : FC SUD LAC 1 – US CHARTREUSE GUIERS 2

PHASE de PRINTEMPS

Concernant la phase de printemps, ci-dessous les modalités de la phase 2 en U 15 :

CHAMPIONNAT D1 : 5 premières équipes N1 POULE A + 5 premières équipes N1 POULE B (10 équipes).

CHAMPIONNAT D2 : équipes classée 6/7/8 N1 POULE A + équipes classée 6/7/8 N1 POULE B + Meilleur 9ième de N1 + 1^{er} niveau 2 POULE A + 1^{er} niveau 2 POULE B + 1^{er} niveau 2 POULE C (10 équipes au total).

CHAMPIONNAT D3 : l'ensemble des autres équipes réparti sur plusieurs poules. Les rapports de force seront changés entre les poules.

Pour rappel, 2 équipes d'un même club ne pourront être dans la même poule au printemps.



U15 à 8

Vous pouvez retrouver le planning sur le site internet du District.

U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 28 octobre 2024

Note aux clubs

"Pour la suite des championnats (J4, J5, J6 et J7) :

- US LA MOTTE 5 (équipe féminine) remplace l'exempt dans la poule D2-A
- CA MAURIENNE 2 remplace COGNIN SPORT (forfait général) dans la poule D3-B

Merci d'en prendre acte pour les journées à venir."

- L'accession au critérium régional pour la 2nde partie de saison ne se fera uniquement via la poule D1-A pour les 3 premières équipes du classement.
- Il devient **OBLIGATOIRE** que l'ensemble des clubs surveillent régulièrement leurs demandent de notifications via FootClubs afin de répondre aux demandes de modifications des matchs de leurs adversaires. Il paraît inenvisageable pour nous de faire la chasse aux réponses !
- Depuis le week-end du 05/10/24, les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1 et D2. **Il est obligatoire pour ces divisions-là de passer par la FMI.**

Un tuto vous est proposé sur le lien suivant pour la préparation de match des week-ends à venir.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)



MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRES DES RENCONTRES

Les Modifications de rencontres sont à effectuer en priorité sur footClubs

- Modification de rencontres. Sont à effectuer en priorité sur footClub.
- Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur footclub.

RETOUR FEUILLE DE MATCH

Les feuilles de match U13 D3 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

**Vous pouvez les envoyer par mail ou SMS
La photo de la feuille de match**

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégorie U13 D1 et D2 à senior fille et garçon.

Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00.

**En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de patch papier**

• Nous rappelons aux clubs que le retour des feuilles de matchs est obligatoire encore trop de manque sur les 3 premières journées dans toutes les catégories.

• Les clubs cités ci-dessous sont priés de nous faire parvenir les feuilles de match des journées concernées le plus rapidement possible.

D1 Poule B.

- AIX LES BAINS 2 (Aix 2 - GAPS 2 du 05/10/24)

D2 Poule A

- SUD LAC (Sud Lac-Aix 3 du 28/09/24)
- LE MONCEL (Le Bourget – Le Montcel du 28/09/24 suite inversion)
- CHAMBERY SPORT (Cham Sport 2 – Drumettaz 2 du 05/10/24)

D2 Poule B

- JS CHAMBERIENNE (JS Chambérienne 1 – Biollay 1 du 28/09/24)

D2 Poule C

- BASSE MAURIENNE (Basse Maurienne 2 – CAM du 28/09/24)
(Basse Maurienne 2 – ST Baldoph 1 du 12/10/24)



D2 Poule D

- GRIGNON (Grignon 2 – FCHT 2 du 28/09/24)
- ST PIERRE SPORT 73 (St Pierre Sport 1 – EST 2 du 12/10/24)

D3 Poule A

Du 28/09/24 :

- LE MONTCEL (Le Bourget du Lac – Le Montcel 1 suite inversion)
- CHAMBERY SPORT (Cham Sport 3 – Belley 4)
- SUD LAC 2 (Sud Lac 2 – Aix 4)

Du 05/10/24 :

- CHAMBERY SPORT (Cham Sport 3 – Drumettaz 3)
- BELLEY (Belley 4 – Sud Lac 2)

Du 12/10/24 :

- C.A. YENNOIS (C.A.Yennois – Cham Sport 3)
- SUD LAC (Sud Lac 2 – Le Montcel 2)
- AIX LES BAINS (Aix 4 – Chambotte 4)

D3 Poule B

Du 28/09/24 :

- J.S. CHAMBERIENNE (JSC 2 – Biolay 2)
- DOMESSIN (Domessin 2 – Cognin)
- BELLEY (Belley 5 – GJ La Savoyarde 3)

Du 05/10/24 :

- CHARTREUSE GUIERS (Chartreuse 3 – JSC 2)
- COGNIN (Cognin – Belley 5)

Du 12/10/24 :

- BELLEY (Belley 5 – Domessin 2)

D3 Poule C

Du 28/09/24 :

- CHAMBOTTE (Chambotte 3 – Cœur Savoie)

Du 12/10/24 :

- BASSE MAURIENNE (Base Maurienne 3 – Cœur Savoie)

D3 Poule D

Du 28/09/24 :

- GRIGNON (Grignon 3 – FCHT 3)

Du 28/09/24 :

- GRIGNON (Grignon 3 – FCHT 3)

Du 05/10/24 :

- UGINE (Ugine 2 – ENT Villargondran 2)

Du 12/10/24 :

- ES TARENTEISE (EST 3 – Ugine 2)
- BOZEL (Bozel – Albertville 2)
- GRIGNON (Grignon3 – Queige Beaufortain)



U9 Philippe SALVATORE

Des modifications ont été réalisées sur les journées des 09 et 16 novembre.

Soyez vigilants, merci de prendre en considération les informations du F.A.L.

Les journées suivantes (23/11 ; 30/11 et 07/12) vous seront communiquées très rapidement, via le F.A.L.

Retour des documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) :

Attention : le club accueil doit déposer les deux documents et ne pas transmettre sa feuille d'effectif à la place de la feuille de plateau).

Merci d'être vigilant au retour des documents (statistiques sur les 2 premières journées) :

DOCUMENTS

FEUILLES DE PLATEAU

54 %

REÇUS
33/61

FEUILLES DE PRÉSENCE

56%

REÇUS
122/216

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **St-Benoît**
04 79 69 87 60

koesio.com

Services offerts : Impression, Informatique, Gestion & données, Gestion Documentaire, Sécurité, Communication.



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 28 octobre 2024

Liste définitive des équipes inscrites pour le championnat 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

Les calendriers sont en ligne depuis la semaine dernière sur le site du District de la Savoie, ils ont été modifiés suite à l'arrivée tardive de ASF MOUTIERS qui prend la place de l'exempt. Les dates des deux premières journées pour cette formation et ses adversaires ont été repoussées.

ATTENTION, LA RENCONTRE DU FUTSAL K PUK MONTMELIAN CONTRE ASF MOUTIERS EST PARAMETREE PAR DEFAUT AU LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 EN ATTENTE DE LA BONNE DATE.

Courrier/Courriel clubs

Réception règlement tournoi Futsal de COGNIN catégorie U 13 du 1 Novembre 24.

Autorisation donnée.

Réception demande autorisation tournoi Futsal FCHT 25 et 26 Janvier 25 pour U13, U13F et U15F

Autorisation donnée, nous ferons le maximum pour ne pas faire jouer ce jour-là mais sans aucune garantie, la coupe de SAVOIE FUTSAL étant prioritaire.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 28 octobre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 03 novembre 2024

MERCURY BELLE ETOILE 2	vs	AIGUEBELLE 1
VAL D'HYERES 1	vs	COGNIN 1
AS CUINES 1	vs	LA BATHIE 1
FC SUD LAC 1	vs	FC NIVOLET 1
LE BOURGET DU LAC ES 1	vs	CHAMBOTTE 2
CHAUTAGNE 1	vs	CHAMBERY SPORT 73 1
LA MOTTE SERV US 2	vs	CHARTR GUIERS US 1

Clubs exempts :

LA RAVOIRE, MONTMELIAN, UO ALBERTVILLE, VILLARGONDRAN, AS HTE COMBE, BOZEL, CA YENNE, CAM, CHALLES

RAFFIN

Tour de cadrage le samedi 02 novembre 2024

FC DU NIVOLET 2	vs	AF MONTMELIAN 2
-----------------	----	-----------------



Clubs exempts :

CA YENNE, ENT DRUMETTAZ MOUXY, CHAMBOTTE 3, FCHT 2, LA RAVOIRE 2, CHARTREUSE 2, LA MOTTE SERV 2

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

Au vu des équipes restantes en Coupes la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu début novembre

FC B.E MERCURY

vs

CHARTREUSE GUIERS

Match reporté au 14 décembre 2024 à 14h00

A jouer impérativement à cette date

(prévoir terrain de repli au besoin)

U15 PILLET

Au vu des équipes restantes en Coupes la commission décide d'avancer les 1/4 de finale au 08 mars 2025 pour éviter ce tour pendant les vacances de Pâques

Tirage prévu début novembre

Match reporté au 30 octobre à 16h00

ES TARENTOISE

vs

CA MAURIENNE

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS

Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 07 décembre 2024 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 03 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage prévu début novembre

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00

Tirage prévu début novembre

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités. Merci d'informer la Commission des Coupes.

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au district de Savoie au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Si vous en avez la possibilité merci d'envoyer par SMS

La photo de la feuille du classement finale



FEMININES SENIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du 28 octobre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : demande de modification match N° 29203752 du 10/11/24 : ST REMY / HTE TARENTEISE 2

Demande Refusée : le match se jouera le 10/11/2024 à 10h00.

CHAMPIONNAT

Matches du 10 novembre 24

Match N° 29203752 ST-REMY / HTE TARENTEISE 2

Match N° 29203753 ENT APCR / ENT PONT BOUBRE

Match N° 29203754 CS FOOTBALL / CA YENNE

Match N° 29203755 USC AIGUEBELLE / FC CHAUTAGNE

EXEMPT US DOMESSIN

**EN CAS DE TERRAIN IMPRATICABLE LES MATCHS DEVRONT ETRE OBLIGATOIREMENT INVERSEES :
ARTICLE 26-10-2**

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

La commission doit avoir impérativement le lundi précédent la rencontre avant 18 h00 toutes les modifications « horaires, terrains. »

SANS ACCORD DES 2 CLUBS LA COMMISSION PROGRAMMERA LES RENCONTRES A L'HEURE OFFICIELLE ET AU JOUR PREVU AU CALENDRIER.



FOOT LOISIRS – NOUVELLES PRATIQUES

Référent : Fabien FONTAINE

25 octobre 2024

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** et du **FUTNET** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Le futnet était auparavant appelé « tennis ballon ».

Pour vous procurer les kits, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel.





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 30 octobre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRÉ - Kamel HOUNA - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Julien PERNEY - Marc ROULET - Jonathan SERENA - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : MONTMÉLIAN

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 13

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Julie MORAND – Teira TEFAATAU (FC BAUGES)

Lubin LASSIAZ (AS BOZEL)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Aubin MORELON – Corentin GIBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Stéphane GORRAZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Gabriel CROS (GFA RUMILLY VALLIERE 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 8 octobre 2024

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 9

ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

Aubin MORELON – Maxime LAMBERT (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Cédric BRELAUD (US LA RAVOIRE)

Gabin GAUCHER (FC HAUTE TARENTEISE)

Mike PERRON (AIX FC)

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Benjamin JACQUY (GAPS)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 15 octobre 2024

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : BARBERAZ

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 15

Rafael GRATTESOL (FC HAUTE TARENTEISE)

Nael HAULI – Kais CALLETTI – Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Zakarya DGHOUGHY – Come MICHEL (AS UGINE)

Lukas CHARPENTIER (FC NIVOLET)

Bastien HALTER (FC CHAMBOTTE)

Emre Taha AYDOGAN (ES TARENTEISE)

Mattéo FARION – Noé POMIN (FC MERCURY)



Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)
Anaïs PARROUR (AS LA BRIDOIRE)
Cloé GAUDET TRAFIT (US PONTOISE)
Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 17

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Mame LY (CA YENNE)

Yoann BERGER MOLLARD (GAPS)

Yannick SCHENKL – Olivier OTT (AS LA BRIDOIRE)

Tristan TRILLAT – Allan PAUL – Pierre CHANROND (US DOMESSIN)

Hasan ERFIDAN – Gilles OKALA (ES TARENDAISE)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Benjamin WEST (AS HTE COMBE DE SAVOIE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions retenues : 17

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Delphine TOUFFLET – Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU – William GALOFARO – Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Romain CHEVALLIER (AS UGINE)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)





- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 16

Mehmet GOK – Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETI – Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémie DURET (FC ST BALDOPH)

Candidats non prioritaires car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES 74)

Abdelhamid BENAYAD (US ARGONAY 74)

Kélian GAULET - Brendan LAURENT (FC LA SEMINE CHEINE EN SEMINE 74)

Nathalie BALDECK (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS (AS HAUTE COMBE)

Raphaël DE BORTOLI – Dylan ROIGNAU – Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Ethan GAUTIER (US LA RAVOIRE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 2

Adil BOUZALMAD (UO ALBERTVILLE)

Candidat non prioritaire car hors département

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription retenue : 1

Jurgen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 17 octobre 2024.

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions retenues : 6

Romain LESUR - Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Cédric BAULON (US CHARTREUSE GUIERS)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Les thèmes et la convocation a été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 28 octobre 2024.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Candidats non prioritaires car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE 38)

Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX 74)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025



Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 3

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H (ETS CERNEX 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)

	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE</p> <p>UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	
		



COMMISSION d'APPEL en MATIÈRE DISCIPLINAIRE

Président : M. Fabien FONTAINE

COMPTE RENDU D'AUDITION

Compte rendu d'audition du 21 octobre 2024

DOSSIER N° 2 : Appel du Club de US CHARTREUSE GUIERS contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 689 du mercredi 25 septembre 2024 concernant le Match n°29547390 – U15 D1 A – US LA RAVOIRE – US CHARTREUSE GUIERS – du 15/09/2024.

Objet : - Sanction 4 matchs fermes. Amende de 45 € à l'encontre d'un joueur de l'US CHARTREUSE GUIERS

- Sanction 4 matchs fermes. Amende de 45 € à l'encontre d'un joueur de l'US CHARTREUSE GUIERS

- Sanction 2 matchs fermes. Amende de 45 € à l'encontre d'un joueur de l'US CHARTREUSE GUIERS

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

F. FONTAINE (Président), S. COHEN, G. PILLET, J. LATHUILE, D. MAILLAND-ROSSET, L. FLEURY et B. CAMUS

En présence des personnes convoquées,

Après avoir informé toutes les personnes présentes à l'audition de leurs droits de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire lors de cette audition,

Après le rappel des faits de la procédure,

Le club de l'US Chartreuse Guiers ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant les explications données par le club de l'US CHARTREUSE GUIERS,

Considérant les explications données par l'arbitre de la rencontre,

Considérant l'absence d'un représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,



Sur ce,

Considérant que le club de l'US CHARTREUSE GUIERS ne remet pas en cause les 2 expulsions et les sanctions prises lors de la rencontre mais que 3 joueurs ont été suspendus par la Commission de Discipline soit un total de 10 matchs de suspension alors qu'il y a eu 2 cartons rouges.

Considérant que l'arbitre central confirme en tout point son rapport et confirme avoir envoyé un mail au district de Savoie de Football le lendemain de la rencontre pour informer la commission de discipline qu'il y avait eu une erreur sur l'un des cartons rouges car 2 joueurs ont échangé des maillots entre le moment où il y a eu le contrôle des licences et le début du match et que le joueur n°11 de l'US CHARTREUSE GUIERS a qui a été noté le carton rouge n'est pas fautif.

Considérant que l'éducateur de CHARTREUSE GUIERS confirme l'erreur et qu'il faut imputer ce carton rouge au joueur n°20 de l'US CHARTREUSE GUIERS ce qui a été fait par la commission de discipline sans retirer la suspension au joueur n°11.

Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- d'infirmer en partie la décision prise en première instance par la Commission de Discipline en l'espèce, d'annuler le carton rouge ainsi que l'amende de 45 euros attribués au joueur n°11 du club de CHARTREUSE GUIERS et de le rétablir dans ses droits.

2 – de confirmer les sanctions et amendes prises par la Commission de Discipline concernant les joueurs n° 7 et 20 du club de CHARTREUSE GUIERS.

2- le club de Chartreuse Guiers n'est pas redevable pas des Frais de dossier d'appel de 80€.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

**Le Président
Fabien FONTAINE**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 28 octobre 2024

La CDA

Présents: Mrs Jacky MESTACH, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Evan BONTRON, Daniel DESMARIEUX,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Jean-Francois PERROUSE (A S DOMESSIN), demande de remboursement de frais d'arbitrage du 08/09/24

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

-Ras

Mail, Courrier Club:

-Club A S MODANE signale des erreurs de demande de frais kilométrique arbitrage

-Club de l'U S CHARTREUSE GUIERS demande d'évocation sur fait de match Coupe PILLET U15 (match FC NIVOLET II / CHARTREUSE GUIERS) du 20/10/24

-Club C A MAURIENNE demande confirmation sur le statut d'arbitrage sur un arbitre officiant pour eux

-Club de l'A P C R, rapport sur fait de match du 20/10/24

-Club du G A P S demande un arbitre sur le match U18F à 11, date du 09/11/24 à PONT DE BEAUVOISIN

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFE:

-Ras

NOTE AUX CLUBS





A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Force de constater que le nombre important d'arrêt d'arbitre pour diverses raisons pour notre district de SAVOIE au nombre de 38 arbitres

Il est important de ne pas sous-estimer ce manquement que ce soit pour vous (statut d'Arbitrage) comme pour nous CDA (gestion de vos championnats)

Ne prenez pas à la légère ce manquement il est plus important de saison en saison.

Nous vous invitons à présenter vos futurs candidats à cette fonction (à la prochaine FIA, d'octobre 2024) Pensez à votre statut d'arbitrage (un fichier récapitulatif concernant vos clubs est présenté en annexe du Pv).

RESULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Sont reçus sur la session d'Octobre 2024

Mme

Sandra FONTI (A S UGINE)

Mrs

Emir Efe AYOGAN (ES TARENDAISE)

Chris BINTCHA BATEK (E S MANIVAL)

Enzo CHATEL (E S VILLARGONTRAN)

Alessio DELL 'OUO (E S VILLARGONDRAN)

Jonathan GINIAUX (ST PIERRE D'ALBIGNY)

Ilhane IDIR (U S SEMNOZ VIEUGY)

Ali KHAJJOU (F C AIX LES BAINS)

Dylan LEMAIRE (AS HAUTE COMBE)

Said MAAMRI (CA MAURIENNE)

Abdel Halim MOUNIB (HF CC)

Angelo PAROUNI (F C ST BALDOPH)

Maxime REIGNIER (ET S LE BOURGET LE LAC)

Dylan ROIGNAU (E S TARENDAISE)

Sont en situation d'échec sur la session d'Octobre 2024

Mrs

Ahmed Wafik BOINAHERI (F C LE NIVOLET) : note insuffisante

Scarl CALABER (F C HAUTE TARENDAISE) : note insuffisante

Soufiane EL HAOURI (C A MAURIENNE) : note insuffisante

Chamsedine GHANI (F C NIVOLET) : note insuffisante

Mrs

Khaled BOUDAUD (HF CC) : absent
Mendy KEITA (E S TARENTOISE) : absent
Mohamed NECHE (A S BARBERAZ) : absent
Adem Iyad REVADNIA (A S BARBERAZ) : absent
Rayane ACI (F C LE NIVOLET) : absent

**Vives félicitations aux candidats reçus,
Nous invitons les candidats en situation d'échec à refaire la formation
Sur la 2ème session de janvier 2025**

**Clubs, si vous êtes concernés par la réussite de votre ou vos candidat(s)
Vous pouvez dès à présent faire la demande de licence « Arbitre »
pour votre ou vos candidat(s)**

FORMATION LIGUE ARBITRAGE



INFORMATION :

A l'attention des arbitres désireux de passer l'examen Ligue de JANVIER 2025

*La CDA de SAVOIE
Demande aux arbitres de lui adresser un courrier ou mail d'inscription
Pour validation de candidature*

Les séances de formation seront définies prochainement (séances par Vidéo et séances au District)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Le Président de CDA : M. Daniel DESMARIEUX (Président) : 06-75-93-17-52

Le Responsable Formation : M. Jacky MESTACH (Vice-Président) : 06-15-20-07-75

Les formateurs : M. Emmanuel BONTRON : 07-89-61-94-46
M. Evan BONTRON au 06-40-72-18-72



COMMISSION FAFA

Président : Christophe VALENTINO

Lundi 28 Octobre 2024

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges 2024/2025 (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.



Date limite de saisie sur l'application avec toutes les pièces demandées 24 novembre 2024

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FFA pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail, par retour.

Date limite de saisie sur l'application avec toutes les pièces demandées 24 novembre 2024

Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Veillez trouver ci-dessous le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés)

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Note aux clubs

Les réponses aux courriels/courriers seront uniquement communiquées par voie de FOOT SAVOIE.

<h3>Equipement</h3>

ST BALDOPH :

La Commission accuse réception de votre convention.
En attente de signature du Président de la LauraFoot.

Réponse à LA BATHIE :

La Commission accuse réception de votre courriel pour votre projet d'éclairage du terrain d'honneur du stade d'Arbine.

Après étude de votre demande : votre projet serait éligible sous réserve de respect des consignes du cahier des charges FFA Equipement et du Règlement des Terrains et Installations Sportives.

Le dossier doit être présenté par votre collectivité.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Date limite de dépôt des dossiers avant le 31 janvier 2025.



Réponse à ST BERON (GAPS) :

La Commission prend note de votre courriel.

Merci de bien vouloir informer la Commission dès la fin des travaux pour programmer une visite.

Réponse à HAUTE COMBE :

La Commission prend note de votre courriel et vous contactera prochainement pour un rendez-vous.

Réponse à VILLARGONDRAN :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant la réalisation d'un terrain synthétique sur la commune en lieu et place du terrain en pelouse naturelle et sur son futur classement.

La Commission des Terrains vous confirme que votre futur terrain synthétique mesurant 100*60 m, classé actuellement en T5, pourra conserver, ce classement avec ses dimensions existantes, sous réserve du respect de l'ensemble du règlement des Installations Sportives de la FFF.

Vous trouverez ci-après le lien vous permettant de télécharger ces règlements fédéraux :

<https://media.fff.fr/uploads/document/766379259a7fbb0519b1d628defbc45f.pdf>

Nous vous invitons à consulter, en première lecture, le tableau de synthèse (pages 140 à 143) qui résume les obligations réglementaires.

La Commission reste à votre disposition pour une éventuelle rencontre pour échanger sur votre projet.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Réponse à UGINE :

La Commission accuse réception de vos différents courriels concernant la création de nouveaux vestiaires du stade de Montmain.

Dans le dossier FAFA, vous pouvez saisir un taux de 20 % en sachant que le **maximum théorique** ne pourra dépasser la somme de 20 000 €.

Ce n'est qu'un montant théorique car la subvention finale accordée dépendra du nombre de dossiers et de la somme allouée à la Savoie.

Comme indiqué sur le PV n° 690, le district validera définitivement les montants des subventions fin janvier 2025 .

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf



Réponse à ST REMY DE MAURIENNE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant le projet de remplacement de l'éclairage du terrain municipal en par un éclairage LED.

Vous pouvez retrouver toutes les informations 2024/2025 sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_24-25_vdef.pdf

Transport

Réponse au FC MERCURY :

La Commission accuse réception du dépôt de votre dossier qui est en cours d'instruction.

Note à U.O. ALBERTVILLE :

La Commission accuse réception de votre courriel concernant l'achat d'un minibus.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le cahier des charges (documentation et imprimés) à l'aide du lien ci-dessous :

https://media.fff.fr/uploads/documents/fff_fafa_cahier-des-charges_transport-24-25_vdef.pdf

Attention : Les clubs pourront obtenir une aide financière dans le cadre du Fafa Transport pour un 2^{ème} véhicule : un an après la date d'acquisition du 1^{er} véhicule.

Date limite de saisie sur l'application avec toutes les pièces demandées 24 novembre 2024

 	<p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE</p> <p>UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p>	 
--	---	--



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 28 Octobre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN – Francis MOREL BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Tous les clubs seront informés de la démarche à suivre pour lire les PV de la Commission de Discipline.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 28 octobre 2024 - Extraction sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
28/10/2024	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	20/10/2024	3 MF dont Auto	21/10/2024
28/10/2024	D4	Joueur	C.A. YENNOIS	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	19/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	19/10/2024	2 MF dont Auto	20/10/2024
28/10/2024	D1	Joueur	COGNIN SP.	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	Coupe G PILLET U15	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	20/10/2024	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	21/10/2024
28/10/2024	D1	Joueur	ENT. VAL D HYERES	20/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	04/11/2024
28/10/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024



28/10/2024	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D2	Joueur	F.C. DU NIVOLET	19/10/2024	Auto + 1 match avec sursis	20/10/2024
28/10/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	20/10/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	28/10/2024
28/10/2024	D3	Joueur	F.C. LA ROCHETTE	20/10/2024	Auto + 1 match avec sursis	21/10/2024
28/10/2024	D1	Joueur	F.C. LAISSAUD	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D2	Dirigeant	F.C. VILLARGONDRAN	19/10/2024	3 Matches Fermes	04/11/2024
28/10/2024	Cadets U17 1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	19/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	04/11/2024
28/10/2024	Cadets U17 2	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	19/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D1	Joueur	MONTMELIAN A.	20/10/2024	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	21/10/2024
28/10/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D4	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	20/10/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	04/11/2024
28/10/2024	D2	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	19/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024
28/10/2024	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	20/10/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	04/11/2024

ANNEXES

- Amendes
- Rencontres
- Tableau des sommes dues
- Le droit à l'image des sportifs et l'utilisation des vidéos des manifestations sportives

